

Objectifs

S'équiper d'un harnais de sécurité et d'accrocher sur un point d'ancrage existant pour travailler en toute sécurité en hauteur.

Public Visé

Toute personne appelée dans l'exercice de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou occasionnel à des travaux en hauteur. Reconnaissance de l'aptitude aux travaux en hauteur par la médecine du travail.

Pré Requis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation. Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).
Pour effectuer du travail en hauteur, il est nécessaire de bénéficier d'une aptitude médicale au travail en hauteur.

Les + métier

La formation port du harnais prépare à l'utilisation du matériel liée aux risques de chutes en toute sécurité ainsi que les connaissances fondamentales liées au travail en hauteur.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.
Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collectives et individuelle).
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).
Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Méthodes pédagogiques

Théorie :

- Films, projections et équipements pédagogiques.

Pratique :

- Exercices pratiques en condition réelle sur pylône, toiture...
- Mise en situation des participants sur des vérifications

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com ;

ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Théorie

- Travaux en hauteur en sécurité (accidents et prévention, contexte réglementaire et responsabilité)
- Caractéristiques des moyens de protection collective (moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation)
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle (classes d'ancrages, casques, antichute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoire de liaison, pratique des nœuds sur corde).
- Choix d'un dispositif de protection individuelle (étude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et autocontrôle).
- Les points d'ancrage : Norme EN 795
- La vérification périodique d'un ancrage.
- Comment positionner l'ancrage sur une toiture terrasse, en pente....
- Gestion des accès.

Pratique

- Contrôle des EPI avant utilisation
- Mise en œuvre des EPI
- Choix de la structure d'accueil
- Mise en place du point d'ancrage

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Évaluation pratique et théorique en fin de formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours

	Durée		Effectif
	3.50 Heures	0.5 Jour	De 3 à 6 Personnes